



L'essentiel de l'année 2010



Notre projet associatif

Complémentaire aux statuts, le projet associatif exprime les ambitions de notre association et sa façon de faire vivre ses statuts. Le plan CAP 2010 en est la traduction concrète. Divers chantiers importants sont mis en œuvre, tels que la poursuite de la modernisation de nos moyens de sauvetage.

La direction de la formation opérationnelle, de création récente, s'installe à Saint-Nazaire où la SNSM inaugure prochainement son pôle national de formation. Ce site sera ouvert à tous les sauveteurs en mer. Il doit aider les présidents de stations de sauvetage et les directeurs des centres de formation et d'intervention sur tous les axes de formation technique. Dans le même esprit, pour la façade méditerranéenne, un pôle de formation secondaire est envisagé à Saint-Mandrier.

La branche nageurs-sauveteurs est confrontée à des demandes croissantes des mairies du littoral. Former plus de nageurs sauveteurs implique plus de moyens humains et financiers, ceci demandant plus de disponibilité des formateurs bénévoles, une nouvelle organisation de cette composante s'impose.

En matière logistique et administrative, l'effort d'amélioration doit être maintenu.

Au service des bénévoles, un nouveau système de gestion informatique collaboratif vient d'être mis en place, nécessitant une vaste campagne de formation.

Au-delà de l'histoire et des valeurs des sauveteurs en mer, c'est l'association qui s'engage à leur égard à donner progressivement plus de moyens d'action et des outils de formation adaptés leur permettant de s'épanouir au sein de l'association.

Ces bénévoles actifs, réguliers ou occasionnels sont fiers d'être les porteurs de l'image de notre association. Ceci n'est possible qu'avec le soutien régulier des donateurs privés et des pouvoirs publics qui nous maintiennent leur confiance malgré la conjoncture.



Le mot du Président

Le navire SNSM stable au cap dans une mer toujours formée

Nous l'avons voulu. Nous y avons travaillé dur avec les bénévoles et salariés de la SNSM, mais aussi nos donateurs et partenaires publics ou privés. Tout en maintenant notre effort de renouvellement de notre flotte, nous avons rééquipé tous les sauveteurs, mis en place une direction de la formation au sauvetage, formalisé les référentiels de qualification, consolidé notre organisation de soutien logistique et technique, développé sauv@mer, notre système interne d'information et de travail collaboratif, mis en place de nouveaux outils comptables pour mieux piloter l'exécution de notre budget, communiqué vers le grand public pour mieux nous faire connaître...

*Caréné et équipé pour affronter le futur, le navire SNSM trace aujourd'hui sa route avec détermination dans **des conditions qui restent vigoureuses, toujours plus exigeantes en qualité, transparence et rigueur** :*

- En portant secours en 2010 à 7244 personnes, la SNSM reste le premier intervenant de notre chaîne de secours en mer nationale au large, comme sur le littoral ;
- Jeunes et plus anciens, les bénévoles sauveteurs, formateurs ou gestionnaires nous rejoignent toujours plus nombreux et restent très fidèles à notre projet associatif ;
- Dans un environnement économique qui reste encore très incertain, le soutien de tous nos partenaires augmente de 3 % pour les subventions publiques (État, Régions, Départements et Communes), 15 % pour les partenaires privés et près de 17 % pour les donateurs individuels (dons et legs).

Nous avons trois priorités bien identifiées pour 2011 :

- Maintenir notre effort sur la formation au sauvetage des sauveteurs embarqués et nageurs sauveteurs ;
- Développer notre réponse aux mairies pour sécuriser les plages de notre littoral, dans le cadre d'une demande en forte augmentation ;
- Consolider notre volet d'actions dans le domaine de la prévention auprès du grand public dans le cadre de notre démarche collaborative « mer en sécurité ».

Merci à vous tous pour votre engagement à nos côtés pour une meilleure sécurité de tous ceux qui pratiquent la mer de la dune jusqu'au large, à titre professionnel ou dans le cadre d'activités de loisirs.

YVES LAGANE
Président de la SNSM



Le mot du Trésorier

Dans un contexte de crise économique généralisée, les Sauveteurs en Mer ont malgré tout réalisé les objectifs ambitieux qu'ils s'étaient fixés dès 2008 pour 2010 dans le cadre du projet « Cap 2010 » tout en assurant le développement de la ressource nécessaire à leur financement.

C'est dans ce contexte que doit en effet être apprécié le résultat excédentaire de 274 801 € dégagé cette année.

À noter que le total des charges de fonctionnement 2010, bien que supérieur de 14 % au budget voté, est de même niveau que celui de 2009 (+0,40 %).

Les ressources sont supérieures de près de 16 % à l'objectif que s'étaient fixés les Sauveteurs en Mer dans le budget 2010.

Ce résultat est dû pour l'essentiel à la générosité des donateurs, personnes physiques et morales (partenariats et legs en particulier).

L'amélioration de la gestion de la trésorerie SNSM était l'un des objectifs majeurs de « CAP 2010 ».

Les difficultés auxquelles les Sauveteurs en Mer se trouvaient confrontés étaient liées essentiellement à la nécessité de préfinancer les aides à l'investissement et en particulier les subventions de l'État, des Régions et des Départements versées généralement une fois l'opération réalisée.

Les mesures décidées et dont la mise en place est en cours :

- Contractualisation de toutes les opérations programmées en investissements (renouvellement d'une embarcation, travaux sur une infrastructure, etc.) et autres opérations lourdes permettant une meilleure fongibilité de la trésorerie et une importante dynamisation de la collecte de ressources dédiées. Les « Contrats de Projets » mis en place engagent le président de la SNSM et la direction locale sur la nature, la date, le coût et le financement

de l'opération. Ils prévoient les apports des collectivités publiques territoriales (Région, Département, Commune), de l'entité locale (legs dédiés, fonds collectés auprès des donateurs locaux, personnes physiques et morales, etc.) et du siège (État, divers fonds propres).

À fin 2010, 77 contrats de projets ont été signés pour un montant total d'investissements programmés de 17 581 800 €.

L'engagement de collecte des entités locales signataires porte sur 25 % de ce total soit 4 395 450 €.

Sur ces 77 CP signés, 22 ont été exécutés à fin 2010 à hauteur de 2 873 740 € et 12 sont en cours de réalisation.

Les entités locales concernées par ces CP exécutés ou en cours d'exécution ont

d'ores et déjà versé leur contribution à hauteur de 1 931 287 €.

L'épargne constituée dans le cadre de cette nouvelle procédure fait à ce jour l'objet d'un suivi extracomptable et devrait être inscrite dans les Fonds associatifs à fin 2011.

- Mise en place en cours de procédures administratives et comptables de suivi et de contrôle de l'engagement de la dépense. Ce suivi devra faciliter la gestion prévisionnelle de la trésorerie et donc une meilleure anticipation des besoins.

- Renforcement du suivi et du contrôle budgétaire avec la mise en place de tableaux de bord périodiques et d'arrêtés intermédiaires permettant l'instauration de niveaux d'alerte des instances de décision des Sauveteurs en Mer.

Bilan au 31 décembre 2010

ACTIF NET (en milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation Exercice
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles	187	279	-91
Immobilisations corporelles	39 053	37 540	1 513
Immobilisations en cours	1 382	2 413	-1 031
Immobilisations financières	99	78	21
TOTAL I	40 721	40 310	411
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	911	835	77
Créances	1 602	1 529	73
Disponibilités	12 861	12 247	614
Charges constatées d'avance	87	40	47
TOTAL II	15 462	14 651	811
TOTAL GÉNÉRAL	56 183	54 961	1 222

PASSIF (en milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation Exercice
FONDS ASSOCIATIFS			
Situation nette	9 831	9 556	275
Aides à l'investissement net	36 255	36 723	-468
TOTAL I	46 086	46 279	-193
PROVISIONS RISQ. & CHARG.			
TOTAL II	426	277	149
FONDS DÉDIÉS			
Sur subventions équipement	231	331	-100
Sur dons	244	167	77
Sur legs	3 994	3 816	178
TOTAL III	4 469	4 314	155
DETTES			
Empr. & dettes établis. de crédit	1 426	1 693	-267
Fournisseurs & comptes rattachés	2 508	1 162	1 345
Dettes fiscales et sociales	919	974	-56
Autres dettes	256	189	67
Produits constatés d'avance	92	73	19
TOTAL IV	5 201	4 091	1 110
TOTAL GÉNÉRAL	56 183	54 961	1 222

Compte d'emplois des ressources 2010

EMPLOIS (en milliers d'euros)	Exercice 2010
Missions sociales	14 613
Frais de recherche de fonds	792
Frais de fonctionnement	4 623
TOTAL EMPLOIS EXERCICE	20 028
Ressources affectées non utilisées	1 988
Excédent	275
TOTAL EMPLOIS	22 291

RESSOURCES (en milliers d'euros)	Exercice 2010
Collecte auprès du public	7 603
Partenariats privés	3 865
Partenariats publics	2 243
Autres produits (mission)	3 488
TOTAL RESSOURCES EXERCICE	17 199
Ressources antérieures	5 092
TOTAL RESSOURCES	22 291



Taux de répartition des dépenses

EMPLOIS (en milliers d'euros)	Emplois de l'exercice	Taux de répartition dépenses	Poids missions
MISSIONS SOCIALES			
sauvetage au large	7 713		53 %
sauvetage littoral	2 622		18 %
sécurité civile	104		1 %
soutien de proximité	684		5 %
soutien central	2 312		15 %
formation bénévoles	721		5 %
prévention maritime	457		3 %
TOTAL I	14 613	73 %	100 %
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
appel à la générosité du public	736		
développement partenariats	56		
TOTAL II	792	4 %	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
communication centrale	1 755	9 %	
administration centrale	2 868	14 %	
TOTAL EMPLOIS de l'exercice inscrits au compte de résultat*	5 393	100 %	

■ Le taux de 73 % de répartition des dépenses au profit des « missions sociales » apparaît en diminution de 4 points par rapport à l'exercice 2009 du fait de la campagne d'appel à la générosité du public qui impacte la sous-rubrique « appel à la générosité du public » de près de 500 000 € supplémentaires par rapport à 2009.

■ Formation des bénévoles : axe d'action important de Cap 2010, les dépenses imputables à cette mission ont augmenté de plus de 60 % pour représenter près de 4 % des emplois de l'exercice.

■ Les dépenses consacrées à la « prévention maritime » auprès du public, au travers en particulier du « Forum SNSM Mer en Sécurité », ont doublé par rapport à 2009.

** Total des emplois de l'exercice diminué du montant des dotations aux provisions, des engagements restant à réaliser sur ressources affectées et de l'excédent de l'exercice.

N.B. : Suite à une recommandation du Comité de la Charte, le CER 2010 fait apparaître pour chaque grande rubrique d'emploi une sous-rubrique « dotation de l'exercice aux amortissements ». Dans la présentation synthétique ci-dessus qui a pour but de déterminer le taux de répartition des dépenses par rubrique d'emploi, ces mêmes dotations ont été ventilées par sous-rubrique selon l'affectation des biens en service.

Origine des ressources de l'exercice

RESSOURCES (en milliers d'euros)	Ressources collectées sur l'exercice	Origine des ressources	Formes générosité du public
RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC			
• DONS ET LEGS COLLECTÉS			
dons manuels / cotisations non affectées	3 255		45 %
dons manuels affectés			0 %
legs et autres libéralités non affectés	2 180		27 %
legs et autres libéralités affectés	807		10 %
• AUTRES PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
abonnements magazine Sauvetage	26		0 %
vente d'articles de promotion	817		11 %
autres produits de manifestations	518		7 %
TOTAL I	7 603	44 %	100 %
AUTRES FONDS PRIVÉS (PARTENARIATS PRIVÉS)			
TOTAL II	3 865	23 %	
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT (ÉTAT & COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)			
TOTAL III	2 243	13 %	
AUTRES PRODUITS			
produits liés à la mission	3 067	18 %	
autres produits divers	421	2 %	
TOTAL EMPLOIS de l'exercice inscrits au compte de résultat**	17 199	100 %	

** Total des ressources de l'exercice diminué du montant des reprises des provisions, des dépenses de production immobilisée et des aides à l'investissement inscrites au résultat.



Emploi des ressources dédiées et/ou affectées aux investissements liés à la Mission en 2010

OPÉRATIONS (en milliers d'euros)	DÉPENSES DE L'EXERCICE	État	Régions	Départements	Autres collectivités publiques	Collectivités privées	Libéralités (legs)	Contrats de projets et divers
Infrastructures	676	301		63		12	9	291
• Constructions navales/modernisation/grosses réparations								
• Canots tous temps (CTT)								
• Vedettes de 1 ^{re} classe (V1)	3 646	1 353	505	458		106	375	849
• Vedettes de 2 ^e classe (V2)								
• Vedettes légères (VL)								
• Canots semi-rigides (SR)								
Équipements individuels (« Sauveteur 2010 »)	645					645		
Autres équipements opérationnels (Canots pliables, jets-skis, moteurs hors-bord, remorques, matériels d'instruction, etc.)	426				59	71	296	
TOTAL GÉNÉRAL	5 393	1 654	505	521	59	834	650	1 140

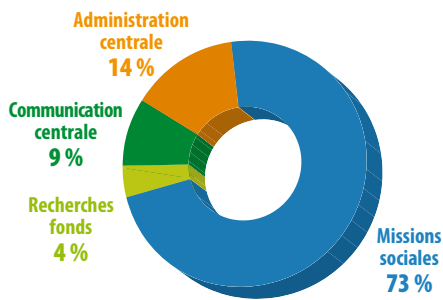
L'État et les collectivités publiques ont financé les investissements opérationnels des Sauveteurs en Mer réalisés en 2010 à hauteur de 51 % :

■ **31 % pour l'État** (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement).

■ **9 % pour les Régions** dont Nord/Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Bretagne, Pays-de-Loire, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Collectivité Territoriale de Corse, Martinique, Gouvernement de Nouvelle-Calédonie.

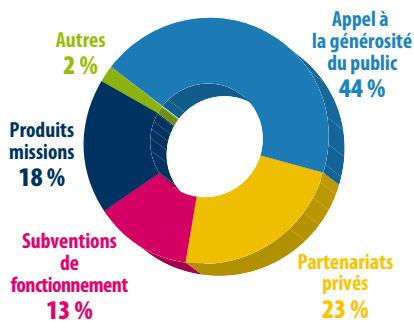
■ **10 % pour les Départements** dont Pas-de-Calais, Seine-Maritime, Calvados, Manche, Côtes-d'Armor, Finistère, Morbihan, Loire-Atlantique, Charente-Maritime, Pyrénées-Orientales, Hérault, Martinique, Province-Nord (Nouvelle-Calédonie), Province-Sud (Nouvelle-Calédonie), Province-des-Iles (Nouvelle-Calédonie).

Taux de répartition des dépenses



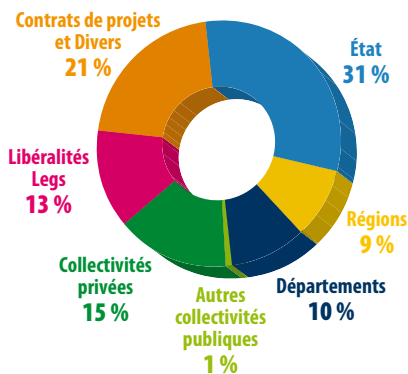
Emplois de l'exercice en 2010 :
20 028 milliers d'€

Origine des ressources



Ressources de l'exercice 2010 :
17 199 milliers d'€

Taux de contribution des ressources dédiées et/ou affectées aux investissements liés à la mission en 2010



Investissements de l'exercice 2010 :
5 393 milliers d'€

Établissement du Compte d'Emploi des Ressources (CER)

À la suite de la publication de l'Arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du Règlement n° 2008-12 de la Réglementation Comptable (CRC), la SNSM a mis en œuvre à compter de l'exercice 2009 le nouveau modèle de Compte annuel d'Emploi des Ressources (CER).

Le Conseil d'Administration du 15 avril 2010 a été saisi du projet d'application à la SNSM et a adopté les règles, méthodes et principes suivants :

Définition de la générosité publique

Celle-ci prend toutes les formes de produits attendus des personnes physiques hors missions : dons et cotisations, legs, contrats d'assurances vie, ventes d'articles de promotion, produits des manifestations et abonnement au magazine « Sauvetage ».

Définition des missions sociales

Le Conseil d'Administration a opté pour une présentation conforme à l'objet statutaire de l'association et au modèle de gestion SNSM qui a servi de base au plan comptable analytique mis en place à compter du 1^{er} janvier 2008. Rubriques d'emplois « Missions sociales » retenues :

■ **Sauvetage au large.** Toutes dépenses de fonctionnement des stations de sauvetage permanentes de sauveteurs embarqués (carburants, entretien courant des embarcations, matériels et infrastructures, communication et administration) hors formation des bénévoles et opération de prévention.

À noter

■ Les frais de personnel salarié sont répartis selon l'affectation de ce personnel (source : comptabilité analytique). Les cinq salaires bruts annuels les plus élevés ont représenté en 2010 un total de 450 840 €.

■ Les dotations de l'exercice aux amortissements sont réparties selon l'affectation des biens immobilisés.

■ Les charges liées à la publication et à la diffusion du magazine « Sauvetage » ont été affectées en totalité à la rubrique d'emploi « Communication centrale » et non en prévention maritime.

■ **Sauvetage littoral.** Toutes dépenses de formation des centres de formation et d'intervention (CFI), de gestion et affectation du Service de Formation et Gestion (SFG) et des stations littorales de nageurs-sauveteurs hors formation des bénévoles et opérations de prévention.

■ **Soutien de proximité.** Toutes dépenses des Délégations territoriales et de l'Inspection générale du siège hors opération de prévention.

■ **Soutien central.** Toutes dépenses de la Direction Générale Technique (Service Technique du siège, atelier et magasin technique de Saint-Malo, atelier de Palavas), d'assurances et prévoyance des sauveteurs, de la commission médicale, de la Délégation à la Vie associative, de la centrale d'achat d'équipements individuels des sauveteurs (convention TOTAL/SNSM) de développement des applications de gestion et de communication de l'intranet SNSM (« Sauv@mer »)

■ **Formation des bénévoles.** Toutes dépenses, toutes entités dont la Direction formation du siège, liées à la formation des bénévoles.

■ **Prévention maritime.** Toutes dépenses, toutes entités dont siège, des opérations de prévention maritime vers tous publics (professionnels, plaisanciers et baigneurs).

■ Les charges liées aux opérations de sécurité civile seront affectées à une nouvelle catégorie d'emplois des « Missions sociales » après la prochaine modification de l'objet statutaire de la SNSM.

Les contributions bénévoles ne sont pas à ce jour valorisées dans les comptes annuels de la SNSM. S'agissant en particulier de la valorisation du bénévolat (6 000 sauveteurs, formateurs, dirigeants et soutiens), les outils mis en place actuellement dans le cadre de Sauv@mer, l'intranet SNSM, permettront à moyen terme de quantifier précisément les heures à valoriser.

Affectation des ressources collectées auprès du public

La règle retenue est la suivante :

Les subventions de fonctionnement des collectivités publiques (État, Régions, Départements, Communes et Collectivités de Communes), les versements de collectivités privées effectués généralement dans le

cadre de conventions annuelles (rubrique de ressources « Autres produits »), les produits liés à la mission (rubrique de ressources « Autres produits ») venant compenser partiellement des dépenses opérationnelles de l'exercice, étant présumés être utilisés au

cours de l'exercice d'attribution, les ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice sont déterminées et affectées aux catégories d'emplois à hauteur des emplois de l'exercice après affectation de l'ensemble des autres ressources.



Les Sauveteurs en Mer - SNSM

31, cité d'Antin - 75009 PARIS - Tél. : 01 56 02 64 64

www.snsm.org